

Marches-manifestations encadrées contre la CPI au Burundi

PANA, 11 novembre 2017 Bujumbura, Burundi - Le pouvoir burundais a mobilisé la population samedi pour protester contre la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête sur les "crimes contre l'humanité" orchestrés par des acteurs étatiques entre avril 2015 et octobre 2017, période marquée par une violente crise électorale, a constaté la PANA à Bujumbura, la capitale burundaise.

Des correspondants de presse locaux ont également rapporté une série de marches-manifestations encadrées par l'administration dans les différentes provinces de l'intérieur du pays. Du côté de l'opposition et des organisations indépendantes de la société civile, c'est essentiellement dans certains médias que des voix continuent à saluer la décision de la CPI, la crise ayant considérablement réduit l'espace public d'expression. A Bujumbura, le cortège acquis au pouvoir est parti du grand Rond point des Nations unies, au nord, pour finir sa marche à l'autre bout de la Place de l'indépendance, dans le centre-ville de la capitale. A l'arrivée, au nom du gouvernement, le Secrétaire permanent ministre de l'Intérieur et de la Formation patriotique, Ténence Ntahiraja, a harangué et rassuré la foule sur une décision "nulle et non avenue", le Burundi s'attendant à retirer définitivement de la CPI, le 27 octobre dernier. Toutefois, "nous devons rester vigilants parce que les ennemis du Burundi ne désarment pas et la décision de la CPI vient d'en donner une preuve supplémentaire", a-t-il galvanisé une foule entièrement acquise à la cause du pouvoir. Le pouvoir burundais avait également fait le plein samedi dernier dans les rues de Bujumbura, cette fois-là, pour "célébrer" le retrait définitif de la CPI. C'est dans une ambiance plus tendue et festive que le Maire de Bujumbura, Freddy Mbonimpa, avait tourné une vieille chanson du folklore national pour dire "Adieu à la CPI, tu t'en vas sans que nous ayons eu le temps de faire connaissance". La chanson originale est généralement dédiée à la jeune fille burundaise qui quitte le toit familial pour se marier et à laquelle, les siens disent, avec un regret sincère: "Au revoir bien-aimée, tu t'en vas malgré nous". Ce samedi, une pluie fine et insistante a douché les manifestants qui se montraient déjà moins chauds que lors de la précédente marche dédiée au départ définitif supposé de la CPI. Le secrétaire permanent au Ministère de l'Intérieur a mis fin au rassemblement par l'annonce d'une réaction plus formelle du gouvernement burundais, "dans les prochains jours". La veille, la ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Mme Aimée Laurentine Kanyana, avait tiré les boulets rouges sur une décision "à caractère politique" et "sans effet", prise contre un pays ne faisant plus partie de la CPI. "Une fois de plus, nous avons la confirmation de la tendance de la CPI à politiser les droits de l'homme et la justice pénale internationale", a-t-elle revenue à la charge. La ministre Kanyana a vu dans la décision, une "initiative tentée de stabiliser un pays africain", de la part de la CPI, allusion faite à la détentation des anciens présidents de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, et du Liberia, Charles Taylor, ainsi que nombre d'autres opposants politiques et chefs rebelles ressortissants de la République démocratique du Congo. Dans un passé récent, les actuels président et vice-président du Kenya, Uhuru Kenyatta et William Ruto, ont eu également à comparaître, sans assistance, devant un tribunal de la CPI, à La Haye (Pays Bas) pour répondre des violences post-électorales dans leur pays, avant qu'ils ne soient blanchis. De l'avis des analystes, le Burundi devient un nouveau "cas d'école" et le premier pays membre à narguer la CPI de la sorte, d'autres, comme l'Afrique du sud et la Gambie, sont restés à l'état de menaces de divorce, dans diverses circonstances. Dans ce bras de fer à l'issue incertaine, "nous entamons un processus qui prendra le temps qu'il faudra pour rassembler les éléments de preuve requis. Nous entendons mener au plus vite une enquête rigoureuse. Les enquêteurs du Bureau recueilleront les éléments de preuve nécessaires à son dossier", a déclaré la Procureure de la CPI, Mme Fatou Bensouda, en ce qui concerne le Burundi. Depuis le début des violences au Burundi en 2015, "il semblerait", pour la Procureure, que "des centaines de personnes aient été tuées, que des milliers d'autres aient été détenues, que d'autres en très grand nombre aient disparu et que plus de 400.000 Burundais aient été contraints de se réfugier dans des pays voisins". Par ailleurs, la CPI dit disposer d'une "base raisonnable permettant de croire que des membres des forces de sécurité burundaises et des éléments des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, avaient, en application de la politique d'un Etat, mené une attaque libérale contre la population civile qui s'est soldée par de nombreux meurtres, emprisonnements, actes de torture, viols et autres formes de violence sexuelle, disparitions forcées et persécutions, constitutifs de crimes contre l'humanité".

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});